

LE RÉSEAU CANADIEN DE L'ENVIRONNEMENT PLAN STRATÉGIQUE 2010-2013

Table des matières

À PROPOS DU RCEN	2
I. PROGRAMMES.....	2
A. Communication et programme de réseautage	2
B. Programme de développement de politiques publiques.....	2
C. Programme de sensibilisation	3
D. Programme de capacité des réseaux affiliés	3
II. CONTEXTE.....	4
III. Objectifs stratégiques pour 2010-2013.....	4
A. Renforcement des capacités organisationnelles du Réseau	4
B. Accroissement de la visibilité du mouvement environnementaliste au Canada	5
C. Développement de la capacité en vue d'une transition vers une société durable	5
IV. Cadre du plan stratégique	6
V. Résumé.....	7
Annexe A	8
Annexe B	10
Annexe C	11

À PROPOS DU RCEN

Notre rôle

Le Réseau canadien de l'environnement (RCEN) est un organisme indépendant et apolitique. Depuis plus de 32 ans, il agit en tant que réseau national pour les organismes non gouvernementaux de l'environnement (ONGE), et comme intermédiaire entre ceux-ci et le gouvernement fédéral. Nos programmes favorisent l'édification de communautés plus fortes, de politiques progressistes et de meilleures pratiques grâce à la participation publique.

Notre vision

Un environnement sain pour un mode de vie sain

Notre mission

Favoriser et promouvoir le partage des connaissances, des ressources et des efforts collaboratifs dans le but d'influencer les pratiques nationales et internationales, les politiques, les lois et les ententes ayant un effet sur l'environnement et le bien-être des individus.

I. PROGRAMMES

Axé sur la coordination, la facilitation, la recherche, la consultation, la communication et les services de réseautage, le RCEN oriente ses activités dans le respect de quatre principaux programmes servant ses objectifs stratégiques.

A. Communication et programme de réseautage

Grâce à son bulletin électronique, le RCEN rejoint plus de 2000 abonnés toutes les deux semaines. Les nouvelles concernant spécifiquement le Réseau, ainsi que celles touchant l'environnement au Canada sont diffusées au moyen d'annonces, de publications et de rapports spéciaux, d'affichage d'événements et de postes à pourvoir, ainsi que par appels à l'action par les groupes membres. Mis à part son site Web, son intranet et sa communication ciblée à travers ses réseaux affiliés, le bulletin électronique constitue l'un des principaux outils par lesquels le RCEN partage des renseignements. La diffusion de l'information et le réseautage sont encouragés à tous les niveaux de l'organisation; que ce soit par des téléconférences provinciales et territoriales, des rapports trimestriels, des réunions régulières du caucus, des ateliers, ou à l'occasion de sa conférence annuelle.

B. Programme de développement de politiques publiques

Grâce aux accomplissements de ses caucus nationaux qui s'attaquent chacun à des problèmes particuliers, et à leurs services de consultation, le RCEN a raffiné un processus de sélection inégalé en matière de consultation démocratique et de délégation – transparent et bilingue – à l'échelle nationale. Au fil des ans, le Réseau a sélectionné, parmi ses membres, plus de 3000 délégués (et remplaçants) pour prendre part aux diverses activités de développement des politiques, parrainées par Environnement Canada et autres organismes fédéraux.

Les consultations des parties intéressées offrent aux Canadiens les avantages suivants :

- Une démocratie plus saine grâce à l'implication de Canadiens aux idées diversifiées
- De l'information sur les enjeux qui occupent le gouvernement
- Une politique de développement enrichie par l'expertise de ceux qui travaillent sur le terrain et à l'extérieur du gouvernement
- Une rétroaction sur les politiques actuelles et la façon dont elles sont pratiquées
- Une confiance réelle entre les parties intéressées et le gouvernement
- Une médiation pour soutenir ces parties cas de conflits d'opinion et les aider à trouver un terrain d'entente
- Une légitimité accrue des décisions prises
- Les priorités et les valeurs des Canadiens transmises aux politiciens
- De meilleures politiques, solutions et décisions

À ce jour, le RCEN continue de jouer un rôle clé dans le choix des délégués qui participeront au développement des politiques environnementales fédérales.

C. Programme de sensibilisation

En tant que réseau national, le RCEN concentre ses efforts de sensibilisation autour des acteurs nationaux et institutionnels tels que les ministères gouvernementaux fédéraux, les entreprises, les universités et autres secteurs de la société civile. En collaboration avec les groupes affiliés provinciaux et territoriaux, nos membres, quant à eux, vont de l'avant avec leurs efforts de sensibilisation dans les localités de leurs régions. Le RCEN renforce ainsi son programme de sensibilisation en établissant des partenariats et en promouvant les initiatives et les efforts collaboratifs.

D. Programme de capacité des réseaux affiliés

Les réseaux affiliés au RCEN, localisés dans chacune des provinces canadiennes ainsi qu'au Yukon, jouent un rôle essentiel en tant que points de contact locaux et régionaux pour les ONGE et la population. Ils soutiennent leurs membres au sein d'initiatives et de consultations locales et provinciales, et les guident vers des débouchés aussi bien nationaux qu'internationaux, au moyen d'activités de réseautage, de groupes de travail et des caucus régionaux et nationaux du Réseau.

Par le fait de son entente de contribution avec le gouvernement fédéral, le RCEN a alloué, au cours des cinq dernières années, plus d'un million de dollars en financement direct à ses affiliés provinciaux et territoriaux. De plus, il offre de la formation comme des sessions de perfectionnement des compétences du Conseil d'administration, ainsi que des ateliers tenus dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle.

II. CONTEXTE

Depuis sa création en 1977, le RCEN a été témoin d'une augmentation des initiatives au sein des administrations municipales, des gouvernements nationaux et internationaux, en réponse à des questions soulevées par les protecteurs de l'environnement et les activistes écologiques de par le monde. Le dialogue environnemental a pris de l'ampleur, et nous observons une évolution de la conscience dans les secteurs publics et privés. Parallèlement, ces trente dernières années ont vu la détérioration progressive de l'environnement mondial, en dépit d'efforts soutenus pour le préserver. L'activité humaine sur l'environnement a été sous-estimée; on croit que la complexité du problème et ses effets potentiels sont plus sérieux que ce que nous avons compris au départ.

Le RCEN en est venu à la conclusion qu'il est crucial de revoir la façon dont nous dialoguons, travaillons et interagissons avec l'environnement et la société. Afin de composer avec un environnement qui se transforme rapidement, et pour que notre vision d'un monde durable soit un environnement sain pour un mode de vie sain, le RCEN doit repenser son approche et oser innover, car son rôle demeure très précieux.

III. Objectifs stratégiques pour 2010-2013

Le RCEN mettra l'accent sur la réalisation de trois objectifs clés :

- A. **Renforcer** les capacités organisationnelles du Réseau
- B. **Accroître** la visibilité du mouvement environnementaliste au Canada
- C. **Développer** la capacité en vue d'une transition vers une société durable

A. Renforcement des capacités organisationnelles du Réseau

Le RCEN s'engage à renforcer la capacité des ONGE partout au Canada en :

- Permettant l'accès à une vaste expertise au sein du mouvement par :
 - la promotion de consultations efficaces dans le processus de développement de politiques fédérales
 - les projets de recherche et de consultation
 - la gestion d'un processus de sélection de délégués permettant aux ONGE du pays de prendre part aux processus d'élaboration des politiques en matière de prise de décisions du gouvernement fédéral
- Soutenant une importante structure de caucus pour permettre aux ONGE canadiens d'échanger de l'information sur divers enjeux environnementaux
- Faisant mûrir des groupes de travail qui se pencheront sur de nouveaux enjeux et qui pourraient éventuellement prendre la forme de caucus
- Assurant le financement de onze réseaux affiliés qui offrent un grand éventail de services aux ONGE, tels que la formation, des ateliers, de la diffusion d'information, etc.
- Permettant au personnel, aux groupes affiliés et aux membres l'accès à de meilleurs outils de communication

- S’engageant activement à obtenir un financement à paliers multiples pour l’organisation
- Étudiant toutes les possibilités de rationalisation et d’efficacité opérationnelle

B. Accroissement de la visibilité du mouvement environnementaliste au Canada

Plusieurs changements sont survenus dans le mouvement environnementaliste au cours des dernières décennies. Tous les éléments sociétaux sont de plus en plus impliqués dans la résolution de problèmes environnementaux. Ceux-ci ont un effet sur les Canadiens dans tous les domaines incluant les groupes de travailleurs, les organismes à but lucratif et le gouvernement. Alors que la structure actuelle de l’organisme est axée essentiellement sur la composition des ONGE, on s’entend de plus en plus pour dire que de nouveaux intervenants doivent être invités à s’asseoir à la table afin de faire avancer le dossier environnemental au Canada.

Le RCEN poursuivra le travail avec ses membres, ses groupes affiliés, et ses caucus pour déterminer la meilleure façon d’impliquer de nouveaux partenaires dans cette discussion et pour promouvoir une approche multidisciplinaire dans l’atteinte d’un développement durable.

C. Développement de la capacité en vue d’une transition vers une société durable

Notre analyse de l’environnement indique qu’en raison de la dégradation environnementale croissante, des mesures d’atténuation et d’adaptation sont nécessaires, et font suite au changement climatique, à la pollution et aux autres changements environnementaux qui auront des conséquences sociales et économiques. Le passage à une société durable implique une meilleure connaissance des rapports entre l’écologie, la société et l’économie, et de nouvelles façons de faire doivent être instaurées. Le RCEN développera la capacité parmi ses adhérents dans le but de contribuer à la résilience communautaire et aux activités d’adaptation.

IV. Cadre du plan stratégique

Objectifs stratégiques	Initiatives stratégiques	Résultats escomptés
1) Renforcer les capacités organisationnelles du Réseau	a) Maintenir les relations avec les bailleurs de fonds actuels et obtenir, de façon permanente, des fonds du gouvernement b) Explorer les nouvelles sources de revenus en sollicitant et engageant de nouveaux commanditaires, bailleurs de fonds et clients c) Explorer des modules de comptabilité des parties intéressées ainsi que les possibilités de financement social	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de financement annuel par la diversification des sources de revenus • Financement accru pour les groupes affiliés et les programmes grâce au gouvernement fédéral et autres sources • Utilisation plus importante des ressources • Augmentation du nombre d'adhérents • Davantage de services aux membres grâce aux réseaux affiliés
	a) Impliquer tous les membres b) Étudier des façons d'augmenter le soutien aux groupes affiliés et aux activités du caucus c) Améliorer la communication interne et externe d) Étudier de nouvelles technologies pour faciliter l'implication des membres actuels et potentiels e) Évaluer et mettre à jour le cadre de consultation actuel f) Étendre les programmes éducationnels et de formation pour le personnel et les membres	<ul style="list-style-type: none"> • Participation plus élevée des membres au sein des caucus • Davantage d'accès au portail du site Web et aux outils • Services de consultation améliorés • Aspect éducationnel élargi aux assemblées générales annuelles • Communication améliorée • Participation accrue du Conseil national • Efficacité du personnel et connaissances pratiques accrues

Objectifs stratégiques	Initiatives stratégiques	Résultats escomptés
<p>2) Accroître la visibilité et l'effet du mouvement environnementaliste au Canada</p>	<p>a) Élargir la clientèle b) Sonder les adhérents dans le but d'en accroître le nombre c) Diversifier les adhérents et créer des plates-formes pour favoriser la participation des ONG non environnementales d) Poursuivre le travail collaboratif avec des organismes de différents secteurs e) Encourager la venue de nouveaux affiliés f) Accroître la visibilité des activités à la conférence de l'assemblée générale annuelle g) Promouvoir les programmes du RCEN et le processus de consultation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre accru d'adhérents • Participation plus importante des groupes clés (jeunesse, autochtone, nouveaux résidents canadiens, etc.) • Augmentation du nombre d'activités collaboratives et du partenariat avec d'autres secteurs et organismes • Hausse de visiteurs sur le site Web • Recruter des affiliés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut • Couverture médiatique à la conférence de l'Assemblée générale annuelle • Augmentation de la visibilité du Réseau
<p>3) Développer la capacité en vue d'une transition vers une société durable</p>	<p>a) Collaborer à un sondage pour évaluer le degré de sensibilisation de la population b) Impliquer les entreprises durables, sociales et les initiatives éducatives c) Soutenir la formation dans les régions d) Développer la capacité de résilience communautaire dans les groupes membres du RCEN e) Élargir les programmes éducationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et soutien accrus aux groupes membres et affiliés en matière d'entreprises sociales et d'initiatives éducationnelles • Accroître la visibilité des éléments clés de la responsabilité sociale d'entreprises

V. Résumé

Les objectifs stratégiques de 2010 à 2013 ci-inclus constituent un point de départ pour, d'une part, renforcer les activités fondamentales et les programmes actuels du RCEN, et aussi pour soutenir le développement d'approches innovatrices afin de faire avancer le dossier environnemental au Canada.

Annexe A

L'histoire du Réseau canadien de l'environnement

Depuis 32 ans, le RCEN agit en tant qu'intermédiaire entre les divers organismes non gouvernementaux de l'environnement et le gouvernement.

Le Réseau a amorcé ses activités en 1977, alors que les ONGE à travers le Canada formaient un comité directeur national favorisant la tenue de réunions entre les environnementalistes et Environnement Canada. Un grand nombre de ces environnementalistes étaient des membres des ONGE nationales – ou en voie de devenir nationales.

L'examen de 2001 réalisé (par Mel Gill) au moyen d'entrevues sur un large éventail de parties intéressées était arrivé à la conclusion que la plupart des fonctions actuelles du RCEN étaient très profitables, voire cruciales, pour non seulement la protection de l'environnement, mais aussi pour la base du mouvement écologiste au Canada et les organismes gouvernementaux auxquels les membres du RCEN fournissent des services de consultation. Le Réseau fut considéré comme le seul vecteur pour que les environnementalistes en général puissent se faire entendre dans les consultations sur les politiques environnementales. Il fut également déterminé que le choix des délégués et les services de consultation d'ordre national, provincial et intergouvernemental contribuaient, par leur vision et leur talent, de façon importante au processus de délibération politique ainsi qu'à la formation. L'examen indique entre autres « Le financement octroyé au RCEN et aux affiliés provinciaux et territoriaux est considéré comme crucial/essentiel/critique à l'efficacité des opérations et à l'engagement du Réseau, ainsi qu'à la prestation de services inestimables ».

La structure du Réseau fut modifiée en 1987 au moment où il fut officiellement incorporé en un organisme national à but non lucratif et apolitique, se dévouant à soutenir le travail des groupes environnementalistes du pays. Le secrétariat d'Environnement Canada (EC) fut dissous et le Réseau assumait certaines de ses fonctions de coordination, s'appuyant sur son premier accord de contribution du ministère. Le financement de base de 600 000 \$ consenti au RCEN par EC est demeuré inchangé depuis le début des années 90. L'effritement de ce financement, imputable à l'inflation et aux coûts de base sans cesse croissants, a rendu l'organisme de plus en plus dépendant dans la recherche de financement de ses projets pour continuer d'offrir des services à ses membres et à EC.

Des examens du RCEN effectués par des experts-conseils externes furent exécutés à la suite d'une demande conjointe d'EC et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) en 1995; puis, uniquement par l'ACDI en 1997. Ces deux examens ont permis d'identifier des problèmes avec la gouvernance du RCEN, de l'opération générale, et de sa viabilité financière. Les coûts d'adhésion furent institués à la suite du rapport d'examen de 1995, mais ils sont demeurés fixes depuis et n'en ont pas retiré de revenus significatifs. Les affiliés provinciaux imposent des coûts différents et chacun achemine au Bureau national un pourcentage de ses revenus d'adhésion. À la suite du rapport d'expert de 1997, le RCEN a réduit le nombre de membres du Comité directeur national de seize à six (amendement du règlement administratif de 1997, Assemblée générale annuelle) dans un effort de limitation des coûts et pour clarifier le contrôle exercé par les membres aux élections du Comité. Toutefois, les problèmes de gouvernance se sont accrus, particulièrement en ce qui concerne les désaccords internes sur l'attribution des maigres ressources. Les tensions financières et de gouvernance eurent comme effet la perte de plusieurs directeurs généraux, et l'accélération d'un nouvel examen du RCEN en 2001 pour

réévaluer sa structure organisationnelle et faire des recommandations relativement à son avenir à plus long terme.

Environnement Canada et autres bailleurs de fonds ont affirmé avoir retiré d'excellents bénéfices de l'argent investi dans le RCEN. Toutes les fonctions du RCEN et de ses affiliés sont fondées sur l'engagement de personnel à frais modiques, des opérations administratives efficaces et économiques, et énormément de bénévolat pour amener des points de vue locaux et de l'expertise écologique à l'élaboration de politiques et aux consultations.

Les points forts du RCEN, tels qu'ils furent identifiés :

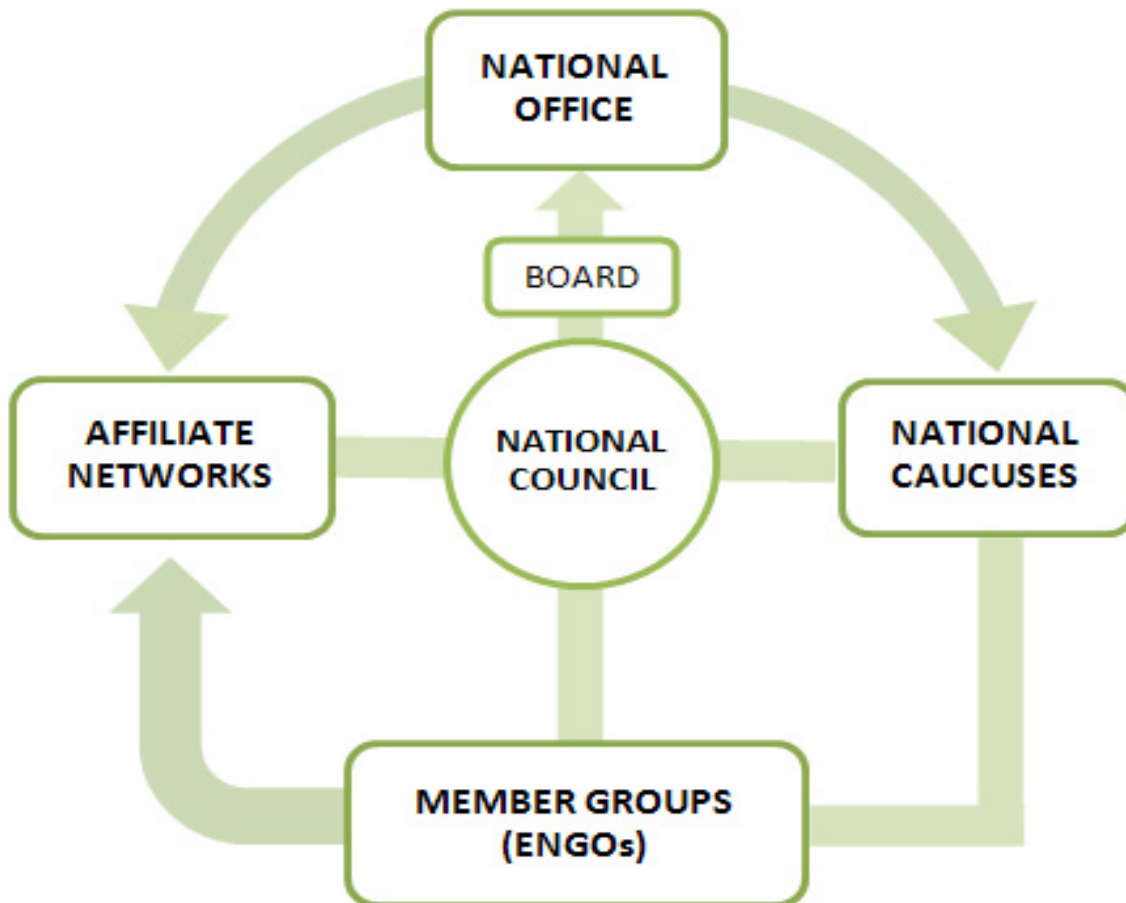
- Structure du Réseau avec son adhésion générale
- Processus de sélection démocratique et transparent pour élire les délégués qui iront aux consultations gouvernementales
- Grande compétence des délégués
- Solidité de l'élaboration de politiques faite par les caucus
- Soutien financier aux affiliés qui soutiennent le Réseau : un tremplin permettant d'organiser des collectes de fonds dans d'autres endroits
- Crédibilité croissante associée à un leadership plus solide, une prise de décision plus efficace du Conseil d'administration, le professionnalisme et le dévouement du personnel
- Collecte de fonds et une coordination efficace pour des projets
- Publication hebdomadaire du bulletin électronique

Les préoccupations organisationnelles, telles qu'elles furent identifiées :

- Dépendance d'une seule source (EC) pour la majeure partie du financement
- Maigres ressources entraînant :
 - financement inadéquat pour les importantes réunions des membres requis pour la bonne gouvernance et le développement de politiques
 - préoccupations avec l'entretien de l'organisation
 - taux de rétention du personnel inférieur à ce qui est souhaitable
 - inactivité dans certains caucus
- Épuisement des volontaires
- Approche exagérément conflictuelle de certains délégués, rendant les organismes fédéraux désintéressés à faire appel aux services du RCEN
- Gestion des protocoles d'entente (PE) des affiliés
 - inconsistances entre les affiliés à propos des critères d'adhésion
 - manque de clarté au sujet des attentes et responsabilité des fonds des affiliés
- Problèmes organisationnels tels que :
 - manque de communication entre le Conseil d'administration et le Conseil national
 - sous-représentation des ONGE québécoises, autochtones et jeunes
 - insuffisance de la diversité ethnique et culturelle
- Manque de visibilité du RCEN

Le plan stratégique (PS) de 2005 a identifié une série de nouvelles possibilités qui furent incorporées aux objectifs. Il tire la conclusion que les environnementalistes à travers le monde sont inquiets du rythme actuel du développement humain; il détériore l'environnement à un rythme qui menace l'avenir de toutes les espèces, ainsi que la capacité de la planète à maintenir la vie. Sous son PS de 2005-2010, le RCEN n'a cessé de fournir des efforts afin de progresser dans chacune des sphères problématiques identifiées, et d'optimiser, au meilleur de ses ressources, les opportunités qui leur furent présentées.

Structure organisationnelle



Notes explicatives:

Ce diagramme est conçu pour être visionné de manière circulaire. Le point de départ est le centre. Pour plus d'information sur l'organisme visiter le www.rcen.ca.

Annexe C

Liste partielle des activités contractuelles du RCEN

- Coordination du Comité consultatif sur la pêche et les océans (Pêches et océans Canada)
- Gestion du défi que représente le premier plan de gestion canadien des produits chimiques (Santé Canada)
- Rédaction de rapports et activités de renforcement des capacités liées à l'examen septennal de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (Agence canadienne d'évaluation environnementale)
- Coordination de la rédaction d'un manuel exposant le point de vue des ONGE sur la biodiversité au Canada (Environnement Canada, division de la biodiversité)